

Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) Billom Communauté

Bilan de la consultation – Janvier 2021



Avis des partenaires

Avis de l'État - 02/2020

Le projet de PCAET a été soumis à l'avis des partenaires suivants : Etat-Préfet de Région, Région Auvergne-Rhône-Alpes et DREAL. Seul l'État a rendu son avis, assorti de propositions d'ajustements ou compléments. L'ensemble des remarques de l'État a fait l'objet d'une réponse et le PCAET a été ajusté en conséquence.

(voir avis complet et tableau de réponses joints)

Les ajustements et réponses suite à l'avis de l'Etat-Préfet de Région sont les suivants :

- diagnostic : compléments de données et précisions notamment sur l'évaluation des réductions de GES et les énergies renouvelables, actualisation de certaines données climat-air-énergie ;

- stratégie : précision sur le scénario 2050, réponses sur les potentiels développement véhicules à faible émission, confirmation et argumentaire complété sur certains arbitrages réalisés par le comité de pilotage PCAET notamment sur les scénarios jugés trop ambitieux dans l'agriculture, l'industrie et le transport comparé au tertiaire, ajout de l'enjeu sur le micro éolien ;

- programme d'actions : ajouts de différents partenaires, ajout d'une fiche action en lien avec le PLUH, réponses sur organisation du comité de pilotage et club climat, sur les différents arbitrages et la hiérarchisation des actions. Il est précisé notamment que s'agissant d'un premier PCAET sur le territoire, mobiliser les acteurs est l'enjeu premier. De plus, la hiérarchisation des actions est précisée au regard de la réalité politique locale. Les arbitrages et la hiérarchisation des actions n'ont pas été réalisés en fonction des enjeux mais bien de la faisabilité et des moyens. Le bilan à mi-parcours permettra de plus de réajuster au besoin cette hiérarchisation.

Consultation publique

Synthèse des contributions – 12/2020

Une consultation publique, dernière étape de la procédure d'élaboration du Plan Climat, a eu lieu entre le 09/11 et le 11/12/2020. L'ensemble des documents du PCAET ainsi que l'avis de l'État ont été mis à disposition du public. Un formulaire en ligne ainsi qu'un registre papier étaient disponibles pour permettre aux habitants de faire leur remarque et/ou contribution. Une web-conférence a remplacé les 2 réunions publiques qui n'ont pu être organisées en raison du contexte sanitaire et du second confinement national de novembre 2020, lié à la pandémie de Covid 19.

Un total de 112 contributions ont été formulées, dont :

- 1 sur le registre papier, 110 via le formulaire en ligne (dont 3 complétées par une contribution rédigée et envoyée par mail en parallèle) et 1 reçue par courrier ;
- 20 contributions non exclusives à la ligne ferroviaire Billom-Chignat ;
- 92 contributions exclusives à la ligne ferroviaire Billom-Chignat.

Près d'une trentaine de personnes ont participé à la web-conférence du 02/12/2020.

1) Contributions en ligne et registre papier

Axe 1 : Transversal

- PCAET de Billom Co doit permettre de mettre plus de moyens techniques, humains et financiers pour agir
- s'appuyer plus sur les citoyens et associations engagés, initiatives locales
- développer plus la communication autour du Plan Climat et du Club Climat
- favoriser plus la mobilisation citoyenne, groupe de travail thématique, faciliter les initiatives et travail de celles et ceux qui s'investissent sur ces sujets
- en priorité cibler et mobiliser les partenaires, groupes d'acteurs auxquels il faudrait fournir une synthèse du PCAET sur les thèmes qui les concernent et lettre d'information sur l'avancement du plan climat
- manque actions ciblées vers les jeunes, proposition d'actions type éducation citoyenne avec des jeunes engagés sur le terrain

Axe 2 : Transports

- réouverture ligne ferroviaire Billom-Chignat : Billom Co dans son PCAET doit être plus engagé et pro-actif sur le train (92 contributions ou remarques à ce sujet), quelques arguments et enjeux complémentaires :
 - continuité intermodale pour territoire éloignés des gares
 - ligne bus sur axe St-Dier – Billom + parking à vélo et voiture sur axe, covoiturage et autopartage dans les villages
 - sensibilisation information par cas concret au possibilité intermodale en lien avec le train et autres réseaux de transport en commun
 - système de tarification unique train-bus-tram Billom vers agglo
- structurer l'auto stop et développer la complémentarité des modes
- développer usage du vélo et véritable système vélo : réalisation infrastructure cyclables mais aussi matériels, services, règlements, animations, informations, formations (cf contribution Vélo-Cité)
- installation de mobilier urbain pour stationnement et protection des vélos et VAE dans chaque bourg du territoire
- création piste cyclable sécurisée entre Billom et gare de Chignat
- s'appuyer sur Vélo-Cité 63
- mettre en place à court terme des espaces et installations adaptés pour l'auto-stop (Actionne-toi)
- communiquer sur les possibilités existantes de transport en commun et ne pas attendre 2023 comme indiqué dans PCAET
- mutualisation et centrale commune pour livraison colis
- pistes cyclables par les chemins et non la RD
- étendre bus des montagnes pour accès aux soins

Axe 3 : Energies Renouvelables

- accompagnement fioul vers solaire thermique
- regret sur le soutien des élus et du PCAET à la privatisation du développement des EnR
- contradiction avec PVAP Billom qui va limiter fortement l'installation de panneau photovoltaïque ou solaire
- revenir sur l'interdiction de mettre des parcs photovoltaïques en zone N du PLUH sur secteur à faible enjeu agricole et paysager

Axe 4 : Economie Locale

- inscrire soutien au projet de Moulin de Graveyroux
- lutter contre les décharges sauvages
- créer des lieux de co-working

Axe 5 : Agriculture

- faire du territoire une modèle d'agriculture vertueuse
- planter le plus d'arbres le long des chemins communaux
- favoriser, redonner une place plus importante à la culture de l'ail rose
- mettre accent sur agroforesterie et incitation des agriculteurs à la plantation de haies
- conception et installation de composteurs de quartier et jardins verticaux (Actionne-toi)
- aide reboisement, adapter choix des essences, plantation haies
- manque abattoir sur la métropole de Clermont
- produire des cultures espèces végétales économes en eau, favoriser plantes fourragères au lieu jachère
- plantation arbre en ville + réactivation certaines fontaines pour lutter contre îlots de chaleur

Axe 6 : Habitat

- saisir opportunité projet des Compagnons Bâisseurs d'Auvergne et notamment projet Bricobus, Auto Réhabilitation Accompagnée

Axe 7 : Administration Exemplaire

- projets construction dans les communes en matériaux biosourcés, insister sur sobriété et reprendre la séquence « éviter-réduire-compenser »
- favoriser dans toutes les communes l'extinction de l'éclairage public
- utilisation de peintures écologiques pour les petits travaux des collectivités
- détecteur présence pour lumière dans les bâtiments publics

Autres :

- qualité de l'air : mutualisation centralisation à Billom Co notamment question dans les communes du brûlage déchets
- rouvrir les ruisseaux busés
- entretenir les ripisylves, lutte plantes envahissantes
- suppression zones blanches téléphonie

2) Contributions rédigées et envoyées par mail ou courrier

PNR Livradois-Forez :

Sur diagnostic

- mentionner le schéma éolien du Parc
- mentionner le plan de Parc et les secteurs où l'implantation d'éoliennes peut être envisagée

Sur la stratégie

- points de vigilance à prendre en compte : artificialisation des sols, rénovation des bâtiment, enjeux paysager

Sur l'évaluation environnementale stratégique

- ajouter Charte PNR dans document cadre et présenter le PNR dans cette même partie au lieu du chapitre « milieux naturels »
- même point de vigilance que dans la stratégie
- ajouter l'enjeu du bâti ancien en pisé
- préciser page 80 pour étang de la Molière : arrêté biotope pour une des plus importantes populations de sonneurs à ventre jaune

Sur programme d'actions

- manque sommaire et récapitulatif de toutes les fiches
- peu de partenaires dont PNR dans les fiches
- moyens humains d'animation de la démarche sous estimés
- distinguer les objectifs 2026 et 2030
- manque actions sur enjeu ressource en eau et préservation des terres agricoles
- action 13 : plus de moyen d'animation, fiche à décomposer en fonction des types d'EnR, portage par d'autres acteurs que Billom Co
- actions 14 et 15 : ajouter une action de soutien à la création d'entreprises engagées et durables + renforcer les coopérations avec territoires voisins sur économie circulaire
- action 17 : ajouter PNR en partenaire avec Grand Clermont sur PAT + enjeu accès au foncier projet jeunes agriculteurs en agroécologie
- action 18 : vigilance choix zones à planter, ajouter partenaire Mission Haies Auvergne et PNR, formation des agents communaux, manque indication sur plantation arbres dans objectif stratégique
- action 19 : ajouter dans les partenaires du PAT le PNR
- action 20 : à articuler avec le PAT, objectif n°1 du PAT, pilotage et partenaires à revoir, lien avec PNR et contrat vert et bleu sur bassin versant de la Dore
- action 21,22 et 24 : ajouter partenaires PNR et atelier d'urbanisme Livradois-Forez
- action 22 : tenir compte de l'enjeu des constructions en pisé, formation des artisans, ajouter partenaires CAUE et ADIL
- action 25 : ajouter PNR dans partenaires avec action qualité du ciel nocturne
- action 29 : ajouter partenaires PNR et atelier d'urbanisme Livradois-Forez + CNFPT

Vélo-Cité 63 :

- passer du tout automobile à des « rues/routes pour tous » afin de relancer le vélo au quotidien
- réaliser un schéma directeur cyclable en concertation avec le département, les communes et les usagers
- proposer des locations de vélos à assistance électrique pour favoriser la découverte et le passage à l'achat / proposer une aide à l'achat
- aménager des parkings à vélo à proximité des pôles de vie et de services
- une information de l'utilisateur cycliste
- une réglementation favorable au déplacement/stationnement vélo
- une communication en faveur du vélo
- des actions adaptées selon les publics
- la formation par une « velo-école ouverte à tou(te)s
- le vélo en complémentarité avec d'autres modes de déplacement (en complément TC, co-voiturage, vélo peut être vecteur de déplacement des premiers ou derniers kilomètres)
- le vélo pour la découverte du territoire (loisir et tourisme)

Collectif agriculteurs Bio :

Sur volet agricole / alimentation

- propose véritable transition agroécologique
- favoriser le local + bio meilleure équation pour le climat
- insuffisance du PAT sur question d'agroécologie/production biologique
- proposition de différents outils existants pour développer la Bio
- reprise en bio du moulin de St-Dier
- action 17 relayer les guides des producteurs existants plutôt que d'en éditer un nouveau
- action 19 communication autour du zéro déchet ; intérêt d'une légumerie
- action 20 favoriser les changements de pratiques culturelles ne peut être en priorité C

Sur volet énergie

- priorité à la sobriété et efficacité énergétique
- EnR en elles-mêmes ne sont pas des solutions vers une vraie transition énergétique

Sur volet communication

- manque communication papier auprès de tous les habitants ou appli dédiée (illiwap)
- manque consultation du réseau Bio dans l'élaboration du PCAET

3) Discussion web-conférence du 02/12/2020

- nécessaire animation, besoin chargé de mission agriculture et environnement
- quel budget de la collectivité consacré au PCAET
- projet maraîchage et agroforesterie
- auto réhabilitation accompagnée dans OPAH
- publicité lumineuse, sensibilisation des commerçants, entreprises
- quel lien et complémentarité avec PCAET voisins, complémentarité d'actions
- communication insuffisante et plus accessible du PCAET
- voiture électrique mais problématique batterie, solution hydrogène ?, lien avec propositions du SIEG
- fiche action 10 manque l'aspect atelier auto-réparation et formation, aussi intégrer l'aspect partage espace public, l'intermodalité, communication et exemplarité d'opérations réalisées par des opérateurs
- piste cyclable Billom Chignat + stationnements vélos sécurisés
- territoire Billom Co hors 5G hyper consommation numérique énergivore
- sobriété énergétique est la priorité
- agroécologie, production biologique, circuits courts locaux à conforter et développer + communication formation des agriculteurs
- cantine collectivité en bio
- action auto-stop encadré, co-voiturage, réseau pouce
- problématique du foncier agricole pour bio et local
- matériaux biosourcés et réemploi
- soutenir les 7 projets lauréats du BEC

Sur la base de ces contributions, il a été proposé par la commission transition et le bureau communautaire du 11 janvier 2021 les ajustements suivants, principalement dans le programme d'action du PCAET :

Axe 1 - Transversal :

- compléter la fiche action 1 et 4 en précisant les objectifs du Club Climat pour répondre aussi à la nécessaire sensibilisation et interaction avec un maximum d'acteurs du territoire
- communication : prévoir un article pour les bulletins communaux dès validation du PCAET pour communiquer plus largement
- compléter la fiche action 3 sur la question de la sensibilisation et mobilisation des jeunes et enfants

Axe 2 - Transports/Mobilités :

- remplacer la formule « envisager la réouverture de la ligne ferroviaire Billom-Chignat » dans la fiche action 12 par une formule qui affiche plus clairement la volonté du territoire, au travers du PCAET, d'agir sur ce sujet. L'enjeu est également ajouté dans la conclusion du diagnostic.
- Préciser la volonté du PCAET de favoriser des expérimentations de transports collectif sur l'emprise de la voie. Dans différents documents du plan climat appuyer plus l'enjeu de liaison Billom-Chignat en transport en commun et multimodalité ainsi que l'enjeu de la liaison en site propre
- ajouter les partenaires Vélo-Cité et Actionne Toi, les idées et propositions peuvent être ajoutées dans les différentes actions de l'axe mobilités

Axe 3 - Energies renouvelables : contributions non prises en compte ou ne pouvant être intégrées au PCAET

Axe 4 - Economie : afficher le soutien au projet de reprise et transformation en bio du Moulin de Graveyroux à Saint-Dier d'Auvergne, évoquer la question du brûlage des végétaux dans la fiche action 15

Axe 5 - Agriculture : ajouter partenaires Bio 63, Actionne Toi et Régie de Territoire, ajouter l'enjeu de la ressource en eau

Axe 6 - Habitat : ajouter partenaire Compagnons Bâisseurs Auvergne + la notion d'auto réhabilitation accompagnée

Axe 7 - Administration exemplaire : ajouter les matériaux biosourcés dans la fiche 25

Ajustements supplémentaires suite autres contributions de :

- Vélo-Cité 63 : ajouter dans la fiche action 10 le volet sensibilisation et formation à la pratique du vélo, évoquer les notions de l'ensemble des éléments du système vélo, ajouter la question de la prise en compte des chemins et pas seulement routes départementales pour la création de pistes cyclables

- Collectif agriculteurs : ajouter plus explicitement la notion d'agroécologie, assumer plus la dimension Bio et local de la production agricole, ajouter plus d'ambition sur la fiche action 20 (passer de C à B), ajouter partenaire Bio 63
- PNR LF : prendre en compte l'ensemble des contributions à l'exception des points suivants : distinguer les objectifs 2026 et 2030, actions sur enjeu ressource en eau et préservation des terres agricoles, action 13 à décomposer en fonction des types d'EnR

Autres ajustements :

- Changer le terme « Axe transports » par le terme « Axe mobilités »
- Changer dans le programme d'actions et toutes les fiches actions le terme « priorité » par « faisabilité »
- Ajouter dans les fiches correspondantes les 7 projets retenus par le CD63 dans le cadre du Budget Ecologique Citoyen pour montrer le soutien du territoire à ces initiatives.

Ces propositions d'ajustements ont finalement été validées par le conseil communautaire du 25/01/2021.

Plus d'informations sur le PCAET ici :

<https://billomcommunaute.fr/vie-pratique/plan-climat-air-energie-territorial/>

Participez à la transition sur votre territoire !

*Inscription via formulaire en ligne au Club Climat local
sur le site internet de Billom Communauté*



"PCAET - atténuer et s'adapter : un levier pour des actions locales partagées"
Réduire nos émissions de gaz à effet de serre, améliorer la qualité de l'air, développer les énergies renouvelables et limiter la vulnérabilité de notre territoire aux impacts du changement climatique

Billom Communauté lance son Plan Climat Air Energie Territorial
Tous concernés, tous impliqués !